

Rousseau on Arts and Politics
Autour de la Lettre à d'Alembert

edited by
sous la direction de

Melissa Butler

Pensée Libre N° 6

Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau
North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau

Ottawa 1997

La *Lettre à d'Alembert*, troisième 'Discours' de Rousseau?

La *Lettre à d'Alembert* est un texte qui occupe une place singulière à l'intérieur des œuvres de Rousseau. Il n'est qu'à observer les méthodes de classification pratiquées par les différents éditeurs des œuvres complètes pour s'assurer de la difficulté d'assigner à ce texte une place stable à l'intérieur du corpus rousseauiste. La gêne que l'on continue d'éprouver vis à vis du texte est reflétée dans l'embaras des éditeurs à le classer, comme le rappelle la publication récente du cinquième volume de l'édition des œuvres complètes dans la Pléiade où la *Lettre à d'Alembert* est classée parmi les 'Ecrits sur la musique, la langue et le théâtre.' En effet, s'il est tout à fait légitime de faire figurer cette œuvre aux côtés de l'essai 'Sur l'Imitation théâtrale' (inclus en appendice), on ne peut oublier en revanche qu'elle possède un lien de filiation plus proche avec les deux *Discours* qu'avec aucune des autres œuvres qui composent le cinquième volume. Car la *Lettre à d'Alembert* reprend la question de la corruption des mœurs 'agitée' par Rousseau dans ses *Discours*, et la critique du théâtre qu'elle présente s'inscrit entièrement dans le modèle élaboré dès le premier *Discours* et développé dans les réponses aux réfutations.

Mais la filiation entre la *Lettre à d'Alembert* et les deux *Discours* n'est pas uniquement d'ordre thématique. Car si la *Lettre à d'Alembert* se distingue des discours par son titre (*Lettre à d'Alembert* ou *Lettre sur les spectacles*), c'est qu'elle constitue la dernière étape de l'affranchissement institutionnel de Rousseau, l'affirmation du droit de l'auteur à occuper un espace discursif fondé non sur la qualité d'homme de lettres mais sur la pratique de l'écriture. C'est par ce texte que Rousseau redéfinit le statut de l'écrivain comme un être fondamentalement marginal, en marge des conventions de son époque. Or, cette marginalisation de l'écrivain s'effectue à la suite d'une consécration officielle de l'auteur par les autorités académiques et royales, fruit (il convient de le noter) des deux premiers *Discours*.

Rappelons qu'au début de sa carrière, le 22 août 1742, Rousseau avait lu devant l'Académie Royale des Sciences—dont d'Alembert faisait partie—'un projet concernant de nouveaux signes pour la musique' qui

reçut l'approbation polie de l'Académie¹ et qu'en 1749, il remportait le prix de l'Académie de Dijon pour son *Discours sur les sciences et les arts*. S'adressant à l'Académie qu'il qualifiait d'«une des plus savantes Compagnies de l'Europe,»(III: 5) (ce qui pour une petite académie de province ne laissait pas d'être flatteur) il la félicitait du choix de son sujet: 'Une des plus grandes et plus belles questions qui ayent jamais été agitées'(III: 3). Quelques années plus tard, en 1754, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* —qui ne remporta pas le prix de l'Académie—il faisait cette fois clairement entendre aux académiciens que leur question était mal posée en déclarant en préambule: 'on ne peut pas demander quelle est la source de l'Inégalité Naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot' (III: 131), et reformulait la question selon ses propres termes. La différence de ton marquait ainsi la distance parcourue. La *Lettre à d'Alembert* peut être considérée ici comme la troisième étape de l'émancipation de Rousseau par rapport à ces institutions que sont les académies à l'époque des Lumières, comme le troisième 'Discours' de Rousseau, en quelque sorte. Afin d'analyser ce processus de rupture, j'aimerais me pencher sur la page de titre de la *Lettre à d'Alembert* et étudier la manière dont est introduit ce 'discours' du citoyen.

La page de titre de la *Lettre à d'Alembert* se présente de la manière suivante: en tête figure le nom de l'auteur ('J.J. Rousseau') suivi de son titre ('Citoyen de Genève'). Viennent ensuite le destinataire du texte: ('Mr. d'Alembert') suivi de la liste de ses qualités ('De l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, & de l'Institut de Bologne'). Cette longue liste contraste avec la simplicité de la présentation de l'auteur. Est donné ensuite le sujet du texte ('Sur son article Genève dans le VIIe Volume de l'*Encyclopédie*, Et Particulièrement, sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette Ville'). Une épigraphe en latin ('*Dii meliora piis, erroremque hostibus illum*')² est placée en exergue, au dessus d'un fleuron représentant une ruche et orné d'une devise ('*Ingeniosa Assiduitate*'). Ce fleuron fait allusion à la 'République des abeilles' à

¹Sur ce projet, voir CC, I: 317-22 (Extraits des Registres de l'Académie des Sciences de 1742) et l'article de John N. Pappas, 'Rousseau and d'Alembert,' *PMLA* (March 1960), 46-60

²Dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*, cette épigraphe, tirée de l'*Enéide*, est ainsi expliquée par l'auteur: 'une prière au Ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste, et de la laisser aux ennemis' (I: 941).

laquelle d'Alembert compare Genève dans son article.³ Au bas de cette page figurent ensuite, comme cela est requis, le lieu de publication ('A Amsterdam'), le nom de l'éditeur ('Chez Marc-Michel Rey') et la date de publication ('MDCCLVIII').

D'un point de vue formel, nous avons ici affaire à un titre parfait puisqu'il indique clairement le nom du destinataire, celui du destinataire, le contenu du texte, son lieu d'origine, et sa date de naissance: le véritable état civil du texte en somme. Non seulement la page de titre de la *Lettre à d'Alembert* offre-t-elle un parfait état civil du texte mais elle en propose également une interprétation en présentant un résumé de l'argumentation développée par Rousseau à l'intérieur du texte. L'opposition figurant sur la page de titre fait ainsi écho au contraste établi par Rousseau à l'intérieur du texte entre le théâtre, ces 'obscurcs prisons' (V: 72), et les spectacles 'sous le ciel, à la face de toute une nation' (V: 72) qu'il conçoit pour la 'parvullissime république.' La page de titre a pour fonction symbolique de préserver l'intégrité politique de Genève en évitant toute contamination entre les deux états que Rousseau s'est efforcé de distinguer dans le texte. Pour contrecarrer la proposition de d'Alembert d'établir un théâtre de comédie à Genève, Rousseau s'efforce de montrer que les valeurs de d'Alembert sont celles d'un cosmopolite et qu'elles menacent, si elles s'étendent aux petites villes, de détruire l'esprit religieux et civique et de transformer les habitants en acteurs, de faire disparaître en somme les différences que la page de titre vise précisément à maintenir. Car le théâtre est une entité à l'intérieur de l'Etat, comme le fait remarquer Rousseau: 'Le théâtre a ses règles, ses maximes, sa morale à part, ainsi que son langage et ses vêtements' (V: 24), et en tant que tel constitue une menace à la volonté générale. Afin de sauvegarder la communauté politique, il est donc nécessaire de préserver l'opposition fondamentale entre le lieu social et le lieu théâtral, entre le règne de l'être et celui du paraître, opposition inscrite symboliquement sur la page de titre. La page de titre a pour fonction de consolider ce décalage, de le fonder en droit, de l'ériger en nécessité.

Rousseau oppose l'illégitimité des Républiques des Lettres, lieux de corruption et de fausseté, à l'innocence et à la sincérité de Genève, son lieu de naissance. A la noble roture du nom de 'J.J. Rousseau,' et à l'honnête naissance qui lui est attachée, est contrastée la naissance obscure de d'Alembert, enfant trouvé, fils illégitime de Mme de Tencin

³Cette référence est également une allusion à la Fable des abeilles: *The Fable of the Bees* de Mandeville. Mandeville et Rousseau établissent tous deux un lien entre le vice et la prospérité, la thèse de Rousseau étant plus négative que celle de Mandeville: 'Les Sciences et les Arts doivent donc leur naissance à nos vices' déclare le Premier Discours.

et du Chevalier des Touches, auquel on donna le nom de Jean le Rond d'Alembert car il fut trouvé abandonné devant l'Eglise St. Jean le Rond. L'honnête Jean-Jacques est opposé au Monsieur⁴ de Paris, le citoyen à l'homme de lettres, le citoyen libre de la République à l'académicien pensionné par le Roi et sujet d'une monarchie, et le tout indivisible de la souveraineté républicaine à la dispersion de ces républiques illégitimes que sont les Républiques des Lettres. La petite ville de Genève, lieu de l'innocence, de l'authenticité, de la vertu, du travail, de la frugalité et de la virilité offre un contraste absolu avec les grandes villes d'Europe où règnent corruption, hypocrisie, vice, loisir, luxe et féminisation.

On se souvient que le premier *Discours* opposait déjà l'innocence et la vertu de Sparte à la civilisation et à la dépravation de Rome, et que le second était tout entier structuré sur l'opposition représentée par l'état de nature et l'état civil. Rousseau a sans cesse tenu à rappeler ce décalage absolu, symbolisé par le contraste entre Genève et la France. La 'Dédicace à la République de Genève' fournit en manière d'introduction au second *Discours* l'avertissement suivant: qu'une jeunesse dissolue aille chercher ailleurs des plaisirs faciles et de longs repentirs; que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les superbes ameublements, la pompe des spectacles, et tous les raffinements de la mollesse et du luxe: à Genève, on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel spectacle a bien son prix, et ceux qui le rechercheront vaudront bien les admirateurs du reste.(III: 120)

Le titre de la *Lettre à d'Alembert* a également pour fonction d'identifier les différents publics auquel le texte est destiné. On sait que si Rousseau écrit explicitement à d'Alembert, le texte s'adresse en réalité à deux publics distincts: celui de Paris et celui de Genève. Car Rousseau a en effet deux identités: s'il est moralement et politiquement genevois, il n'en est pas moins culturellement français. Ainsi, dans ses considérations générales sur le théâtre, Rousseau tire ses exemples du théâtre français qu'il a longuement fréquenté et qu'il connaît très bien, comme en témoignent ses allusions précises aux œuvres dramaturgiques françaises. En revanche, dans son examen de la question locale genevoise, Rousseau puise ses exemples dans son expérience personnelle, ses souvenirs d'enfance à Genève, et dans sa connaissance des affaires internes de la cité. Cette dualité fondamentale entre deux modes de référence est constamment maintenue dans le texte où Rousseau s'adresse à deux publics distincts: le public genevois et le public

4 Contre la convention littéraire de l'époque, Rousseau n'utilise jamais pour lui-même le titre de Monsieur, et le terme est chez lui presque toujours péjoratif. Voir 'Ébauche des Rêveries,' (I: 1167, 1171).

français, ainsi qu'il le fait lui-même remarquer: 'quoique je m'adresse à vous, j'écris pour le peuple' (V: 91-2). Ceci explique en partie ce que Rousseau décrit dans les *Confessions* comme le 'ton singulier qui règne dans cet ouvrage' (I: 496) et certainement la confusion entretenue autour de l'utilisation du pronom 'nous.' 'Nous' se réfère en effet parfois aux Parisiens: 'Chez nous ... la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit' (V: 45); ailleurs, ce même pronom désigne les compatriotes genevois: 'Nos cercles conservent encore parmi nous quelque image des mœurs antiques' (V: 96). On peut ainsi parler d'une double écriture à l'intérieur de ce texte: une écriture parisienne, cousue de digressions et d'anecdotes, prenant ses exemples dans le théâtre français, et une écriture genevoise prêchant vertu et frugalité, prenant modèle sur l'antiquité et puisant ses exemples dans la réalité genevoise. Cette double écriture correspond à la division du texte en deux parties: une partie théorique sur les effets du théâtre et une partie pratique sur le projet d'établir un théâtre de comédie à Genève. La page de titre fait le lien entre ces deux écritures qui menacent de fragmenter le texte.

Rousseau se nomme en tête de la page de titre: 'J.J. Rousseau Citoyen de Genève.' La véritable signature de Rousseau comprend nécessairement ces trois parties: le prénom, donné—comme c'est l'habitude pour Rousseau,—sous forme d'initiales: 'J.J.', en réaction sans doute à l'usage qui est celui de ses ennemis de le 'réduire' à son prénom;⁵ le patronyme 'Rousseau,' le nom du père Isaac, mais aussi de ses homonymes Jean-Baptiste Rousseau (le poète lyrique⁶) et Pierre Rousseau (le rédacteur du *Journal Encyclopédique*); le titre 'Citoyen de Genève' qui le situe dans l'espace, dévoile son origine et affiche sa différence. Rousseau hisse son nom à la tête de la page de titre, le déplaçant de l'emplacement qui lui est habituellement réservé, sous le titre de l'ouvrage et sous la préposition 'par.' Quelle distance franchie d'avec le premier *Discours*, dans lequel Rousseau se présentait comme 'un honnête homme qui ne sait rien' et donnait la parole au citoyen

⁵S'il y a 'valorisation du prénom' chez Rousseau, comme l'affirment par exemple Philippe Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*, (Paris: Seuil, 1975) 35, ou Michel Delon 'Le nom et la signature,' *La Carmagnole des Muses*, (Paris: A. Colin, 1989), ce phénomène semble être largement posthume.

⁶D'après les *Confessions*, Jean-Baptiste Rousseau aurait été à l'origine des essais poétiques du jeune Jean-Jacques (I: 157). Il est certain qu'il existe chez celui-ci un désir de surpasser ce modèle afin de se 'faire' un nom. Rousseau dira ainsi: 'Quelques auteurs se tuent d'appeler le Poète Rousseau le grand Rousseau durant ma vie. Quand je serai mort le Poète Rousseau sera un grand Poète. Mais il ne sera plus le grand Rousseau,' *Mon Portrait*, (I: 1129). Rappelons également, pour l'anecdote, que Jean-Baptiste Rousseau est le grand rival de Voltaire, et son ennemi.

Fabricius pour s'adresser à ses concitoyens!

C'est donc avec fierté que Rousseau exhibe sa qualité de citoyen et c'est de la République de Genève qu'il s'adresse à l'homme de lettres européen, d'Alembert. Rousseau prend le parti, non pas de la connaissance, mais du droit; parlant, non pas à partir d'une connaissance établie, mais d'un lieu qui lui donne le droit à la parole. Ce qui fonde ici la légitimité du discours de Rousseau, ce n'est pas l'appartenance à un corps de lettrés, mais son statut politique à l'intérieur de la cité. C'est en tant que citoyen libre et membre du souverain que Rousseau prend ici la parole. Rousseau se place donc dans la place forte qu'est la citoyenneté genevoise, se prévalant de la position d'où il parle pour engager ses lecteurs à le lire.

Rappelons que seuls les deux premiers ordres (les citoyens et les bourgeois) peuvent participer à la vie politique de la République; et seuls les citoyens peuvent accéder à la magistrature, c'est à dire au gouvernement. Le titre de citoyen est un privilège acquis à la naissance,⁷ comme nous le rappelle l'ouverture du *Second Discours*: 'Né citoyen d'un état libre, et membre du souverain' (III: 351) que reprendront les *Confessions*: 'Je suis né à Genève en 1712 d'Isaac Rousseau Citoyen et de Suzanne Bernard Citoyenne.' (I: 6). Rappelons aussi que Rousseau ayant perdu son privilège de citoyen en se convertissant au catholicisme et que ce n'est qu'en 1754, après avoir abjuré le catholicisme, qu'il recouvrera sa nationalité et sera pleinement réintégré dans ses droits de citoyen. Ainsi, lorsque Rousseau signe la dédicace à la République de Genève qui précède le *Second Discours*: 'J.J. Rousseau, Citoyen de Genève,' il prend soin de la dater d'un lieu neutre: Chambéry. Cette signature est donc en fait attachée à un contrat car Rousseau n'a pas encore officiellement réintégré son statut de citoyen. La *Lettre à d'Alembert* est le premier texte de Rousseau portant sur la page de titre la mention officielle: 'J.J. Rousseau Citoyen de Genève.' Rousseau ayant à présent légalement recouvré son titre de citoyen, il peut pour la première fois pleinement revendiquer le droit de s'en prévaloir.

Or, il choisit la forme d'une lettre pour le faire. Car la *Lettre à d'Alembert* est une lettre, qui s'adresse à un interlocuteur précis. La forme épistolaire est ici essentielle, et non simplement un procédé littéraire fournissant un prétexte pour aborder librement une diversité de

⁷Et non plus tard, comme c'est le cas pour Charles-Louis de Secondat, qui héritera à la mort de son père de la charge de Président à Mortier du Parlement de Bordeaux et du titre de baron de Montesquieu. Dans le cas de Rousseau, il s'agit en quelque sorte d'un 'degré zéro' de la naissance.

questions.⁸ Rousseau ne cesse d'ailleurs de prendre à parti son interlocuteur: depuis les premiers mots du texte: 'J'ai lu, Monsieur, avec plaisir votre article' (V: 9), jusqu'à sa conclusion: 'Voilà, Monsieur, les spectacles qu'il faut à des Républiques.... J'exhorte cette heureuse jeunesse à profiter de l'avis qui termine votre article' (V: 125). Cependant, cette lettre adressée à d'Alembert est précédée d'une préface, qui déborde du cadre épistolaire, et qui est de surcroît assez longue (V: 3-7). La présence de ce 'hors-texte' modifiant considérablement la réception du texte, il paraît important de s'interroger ici sur ses fonctions, d'autant que l'auteur lui-même en soulignait l'importance lorsqu'il déclarait à son imprimeur: 'J'aimerais mieux qu'il y eût cent fautes dans l'ouvrage qu'une seule dans la préface' (CC, V: 96).

On remarque tout d'abord que la préface de la *Lettre à d'Alembert* ne s'adresse pas à d'Alembert, qui n'y figure qu'à la troisième personne, mais aux lecteurs de l'œuvre de Rousseau. C'est à un large public—Rousseau étant déjà à l'époque un auteur d'une grande notoriété,⁹—qu'est offerte cette préface par laquelle l'auteur se propose de justifier son livre. Ainsi la fonction première de discours de la préface sera-t-elle d'expliquer la motivation de ce texte, d'exposer les raisons qui ont poussé l'auteur à réfuter un article de d'Alembert. En retranscrivant dans sa préface l'intégralité du passage sur la comédie de l'article 'Genève,' Rousseau déclare vouloir rendre son livre accessible à 'tout le monde' (V: 3), le distinguant ainsi de l'*Encyclopédie* qui ne concerne qu'un public restreint en raison de son coût.¹⁰

S'adressant à son lecteur, Rousseau énumère les raisons qui l'ont

⁸Rappelons avec John Howland l'omniprésence de la lettre dans la littérature de l'époque: 'It is used for religious and political satire, divine and secular instruction, philosophical essays, literary criticism and detailed first-person reports on travel to exotic lands' in *The Letter Form and the French Enlightenment: The Epistolary Paradox*, (New York: Peter Lang, 1991), 2.

⁹A l'époque de la publication de la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau est connu pour ses deux *Discours*, son opéra (*Le Devin de village*), sa *Lettre sur la musique française*, sa comédie (*Narcisse*) et ses articles de musique pour l'*Encyclopédie*. Notons aussi que ces écrits ont déclenché des controverses importantes.

¹⁰Rappelons aussi que l'*Encyclopédie* n'est distribuée qu'à ses souscripteurs. On sait par exemple que Voltaire, qui ne souscrit pas immédiatement à l'ouvrage, n'aura qu'une connaissance très limitée des premiers volumes. Voir à ce sujet Raymond Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, (Paris: Presses modernes, 1938). Dans une lettre à d'Alembert de 1762, Voltaire déclare: 'Je voudrais bien savoir quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus. Jamais vingt volumes in-folio ne feront de révolution; ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre. Si l'Évangile avait coûté douze cent sesterces, jamais la religion chrétienne ne se serait établie.'

forcé à écrire ce texte. C'est tout d'abord sa participation au projet encyclopédique—connue de tous—qui l'oblige à prendre la parole: pour me taire 'il faudrait, déclare-t-il, qu'on ignorât que j'ai eu quelques liaisons avec les éditeurs de l'*Encyclopédie*, que j'ai fourni quelques articles à l'ouvrage, que mon nom se trouve avec ceux des auteurs' (V: 5-6). Rousseau rappelle ici son travail à l'intérieur de l'*Encyclopédie*, pour laquelle il a été chargé de la partie concernant la musique (hormis les instruments) et d'un article important sur l'"Economie politique" paru dans le cinquième volume.¹¹ Le nom de Rousseau figurant parmi la liste des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, l'article 'Genève' engagerait ainsi au moins partiellement sa responsabilité. C'est pour cela, déclare-t-il, qu'"il faut donc parler, [qu']il faut que je désavoue ce que je n'approuve point, afin qu'on ne m'impute pas d'autres sentiments que les miens' (V: 6). Rousseau tente ici de se dissocier du parti des gens de lettres auquel il a été jusqu'à présent assimilé. Car, malgré le caractère controversé des idées de l'auteur, qui sont loin de faire l'unanimité à l'intérieur de la communauté des gens de lettres, Rousseau n'en est pas moins considéré comme un membre à part entière de l'entreprise philosophique. On le réfute certes, mais sans toutefois contester son statut de philosophe. Ainsi, dans le 'Discours préliminaire' de l'*Encyclopédie*, d'Alembert rejette-t-il la thèse de Rousseau exposée dans le *Discours sur les sciences et les arts*, thèse très exactement contraire à celle de l'*Encyclopédie*, mais tout en incluant l'auteur à l'intérieur de la République des Lettres.¹²

Dans la préface de la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau se désengage totalement de la cause des lettres—qu'il n'a d'ailleurs jamais embrassée qu'avec réticence—en présentant un nouveau mode d'écriture qu'il prétend mettre au service de la patrie et non de la philosophie. Rousseau se propose d'exercer ses devoirs civiques par l'écriture, et de mériter son titre de citoyen grâce à l'usage de sa plume. Ainsi signale-t-il très clairement l'inspiration nouvelle de cet écrit: 'Premièrement il ne s'agit plus ici d'un vain babil de philosophie, mais d'une vérité de pratique importante à tout un peuple. Il ne s'agit plus de parler au petit nombre, mais au public; ni de faire penser les autres, mais d'expliquer nettement ma pensée' (V: 6). Réduisant le discours philosophique à un 'vain babil,' Rousseau revendique l'utilité essentielle d'une 'vérité de pratique' et se propose d'offrir l'explication de sa 'pensée.' On note déjà ici le passage d'une pensée dont la vocation pédagogique est tournée

¹¹L'article 'Economie politique' est le seul article philosophique de Rousseau pour l'*Encyclopédie*.

¹²Ceci va bien sûr changer avec la publication de la *Lettre à d'Alembert* qui dissocie définitivement Rousseau du groupe des philosophes.

vers autrui ('faire penser les autres') à une pensée dont la finalité première serait la connaissance de soi ('expliquer nettement ma pensée'). D'autre part, en prétendant s'adresser à 'tout un peuple,' Rousseau réaffirme une volonté d'universalité présente dans ses premiers textes. C'était déjà le genre humain qu'il interpellait en la personne de son lecteur dans le premier *Discours*: 'Homme, de quelle contrée que tu sois, écoute.' Tout se passe comme si les textes de Rousseau cherchaient à atteindre simultanément plusieurs niveaux de destination et s'adressaient à un moi singulier tout en réclamant également une audience universelle et atemporelle: l'humanité dans son ensemble.¹³

La préface suit ce même mouvement, puisqu'elle est divisée en deux parties dont la première est théorique et universelle, et la seconde autobiographique et personnelle. Le second volet de la préface, de composition tardive—Rousseau l'ayant modifié juste avant l'impression finale de la *Lettre*,—tranche avec le premier par son ton.¹⁴ La rupture avec Diderot y est signifiée de la manière suivante: 'J'avais un Aristarque sévère et judicieux, je ne l'ai plus, je n'en veux plus, mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits' (V: 7). Une note en latin ajoute un caractère polémique à cette confidence: c'est un passage de l'*Ecclésiastique* qui fait allusion à la trahison et à la révélation du secret (V: 7). Cette note peut être considérée comme le dernier épisode du 'drame de l'Ermitage,' la fameuse querelle qui va séparer Rousseau de ses amis philosophes.¹⁵ La *Lettre à d'Alembert* est effectivement la dernière correspondance entre Rousseau et Diderot, et si ce dernier n'est jamais explicitement mentionné dans le texte, il est toutefois certain qu'il en est le destinataire implicite et que l'argument

¹³Ce mouvement est particulièrement repérable dans le *Second Discours*, où le portrait métaphysique de l'homme naturel qui occupe la première moitié du texte se réfère simultanément à l'homme universel et hypothétique et à un individu dont l'existence est essentielle à l'élaboration de la théorie. C'est ce 'glissement' du niveau théorique au niveau historique qui explique en grande partie les problèmes que posent encore aujourd'hui l'interprétation du *Second Discours*.

¹⁴Voir l'article d'Anatole Feugère, 'Pourquoi Rousseau a remanié la préface de la *Lettre à d'Alembert*,' *AJJR* 20 (1931), 127-162.

¹⁵Selon Ralph Leigh il s'agit ici d'un tournant décisif dans l'évolution de Jean-Jacques.' Ralph Leigh, éditeur de la *Correspondance complète*, (CC, IV: xxi). Ce drame deviendra sous la plume de Mme d'Epinay un mini-roman épistolaire: l'épisode de 'René aux Roches' dans son *Histoire de Mme de Montbrillant*, écrite partiellement en réponse aux *Confessions*, et rebaptisée d'ailleurs *Les contre-confessions* par son éditeur le plus récent, Elisabeth Badinter (Paris: Mercure de France, 1989).

contre le théâtre est en partie dirigé contre ses théories dramaturgiques.¹⁶

C'est donc par une préface entremêlant le public et le privé que Rousseau présente sa lettre, dont il fait par là même un livre qui dépasse les circonstances particulières de sa composition pour s'inscrire dans le cadre d'une œuvre en train de se constituer. Rousseau le sentait bien qui annonçait ainsi son ouvrage à Marc-Michel Rey, son imprimeur et concitoyen: 'Je puis vous assurer que le sujet en est agréable, et quoiqu'il intéresse notre patrie en particulier il est fait pour plaire à tout le monde et pour trouver des lecteurs dans tous les états' (CC, V: 51). Car si sa *Lettre à d'Alembert* est adressée à un destinataire précis, elle est également ouverte à un plus large public qui comprend les lecteurs de ses autres écrits, la communauté des gens de lettres, ainsi que ses concitoyens genevois.

La formulation par Rousseau d'un nouveau rapport à la carrière des lettres coïncide avec la reprise de son nom, la réintégration totale dans sa qualité de citoyen. Rousseau redevient 'Citoyen de Genève' grâce à l'écriture et c'est par l'écriture qu'il entend désormais mériter son titre, en mettant sa plume au service de sa patrie. C'est en ce sens que la *Lettre à d'Alembert* constitue bel et bien le discours d'un citoyen. Construisant son identité de citoyen en se réclamant de l'austère République de Genève et en s'identifiant à ces illustres prédécesseurs antiques (Fabricius, Socrate et Caton), Rousseau achève sa réforme personnelle et littéraire. A travers la citoyenneté genevoise qu'il revendique, Rousseau se marginalise de la République des Lettres mais il acquiert grâce à elle son identité d'auteur en marge de son temps.

Ourida Mostefai
Boston College

¹⁶Diderot répliquera à cette note par des Tablettes (anonymes) qui énuméreront les sept scélératesses commises par Rousseau envers ses amis (reproduites dans CC, V: 281-3). La rupture entre les deux philosophes ne mettra pas fin au dialogue philosophique: on verra ainsi Diderot répondre aux arguments de Rousseau contre le jeu de l'acteur dans la *Lettre à d'Alembert* par son paradoxe sur le comédien.